

Dauphine
UNIVERSITÉ



**PARIS
SCIENCES
& LETTRES**



HELLENIC REPUBLIC

**National and Kapodistrian
University of Athens**

EST. 1837

LAW SCHOOL

Civil Law Center of the National and Kapodistrian University of Athens



**FACULTÉ
DE DROIT**

CONFÉRENCE

***« La réforme du droit grec des successions mise en perspective
avec le droit français des successions réformé en 2001 et 2006 »***

***Lundi, le 29 juin 2026, 17.00-19.00 Faculté de droit de l'Université
Nationale et Capodistrienne d'Athènes, salle 5, 3^e étage***

CONFÉRENCE

**« La réforme du droit grec des successions mise en perspective
avec le droit français des successions réformé en 2001 et 2006 »**

**Lundi, le 29 juin 2026, 17.00-19.00 Faculté de droit de l'Université Nationale et Capodistrienne
d'Athènes, salle 5, 3^e étage**

PROGRAMME

Introduction et présentation des intervenants par Aliko Christodoulou, Notaire à Athènes

La genèse de la réforme

par Georges Lekkas, Professeur à l'École de droit de l'Université Nationale d'Athènes,
Directeur du Centre des Recherches en droit civil de l'École de droit

Le panorama de la réforme par Aliko Christodoulou, Notaire à Athènes

La réforme du droit des testaments par Georges MAGRIPLIS, Avocat au Barreau d'Athènes

La réforme de la succession *ab intestat*

par Georges Lekkas, Professeur à l'École de droit de l'Université Nationale d'Athènes,
Directeur du Centre des Recherches en droit civil de l'École de droit

et

La situation du partenaire ou concubin survivant en droit français des successions

par Anne Karm, Professeure à l'Université Paris Dauphine - PSL, Directrice du Master de
Droit notarial,

et Nathalie Peterka, Professeure à l'Université Paris-Est Créteil (UPEC - Paris 12),
Directrice du Master Droit des personnes, des familles et de leur patrimoine

La réforme de la réserve héréditaire par Ioanna Kondyli, Professeure em. à l'Université
d'Athènes, Docteur d'état en Droit civil de l'Université Panthéon Assas-Paris II

et

La réserve héréditaire en droit français des successions par Anne Karm, Professeure à
l'Université Paris Dauphine - PSL, Directrice du Master de Droit notarial

Les contrats *mortis causa* après la réforme du droit grec par Eugénie Dacoronia, Professeure em. Professeur à l'Université d'Athènes

et

Les contrats *mortis causa* en droit français des successions

par Nathalie Peterka, Professeure à l'Université Paris-Est Créteil (UPEC - Paris 12),
Directrice du Master Droit des personnes, des familles et de leur patrimoine

Épilogue par Stefanos Gakis, Maître de conférences à l'Université Paris Dauphine-PSL

Questions et échanges

Clôture de la conférence par Anne Karm, Professeure à l'Université Paris Dauphine - PSL,
Directrice du Master de Droit notarial

et par Georges Lekkas, Professeur à l'École de droit de l'Université Nationale d'Athènes,
Directeur du Centre des Recherches en droit civil de l'École de droit